Position de la section 10 du Comité national de la recherche scientifique sur les chaires CNRS/Enseignement Supérieur

La section 10 du Comité national exprime sa désapprobation totale concernant les chaires CNRS/Enseignement Supérieur. La mise en place de ce nouveau mode de recrutement, effectuée sans réelle concertation avec la communauté scientifique, se traduit par une diminution nette du nombre de recrutements dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cette année les chaires ont entraîné ainsi une diminution de 25% des postes de CR2 par rapport à 2008.

Enfin la section souligne les possibles dissensions que peuvent engendrer ces chaires à l'échelle du laboratoire tant sur le plan professionnel qu'humain. Pour ces raisons, la section 10 du Comité national appelle au boycott des jurys de chaires et invite solennellement toute la communauté scientifique dépendant de la section à refuser d'y participer. Elle mandate le Président de la section 10 pour défendre cette position à la CPCN.

17 pour, 0 contre, 0 abstentions : adoptée à l'unanimité le 11 mars 2008.